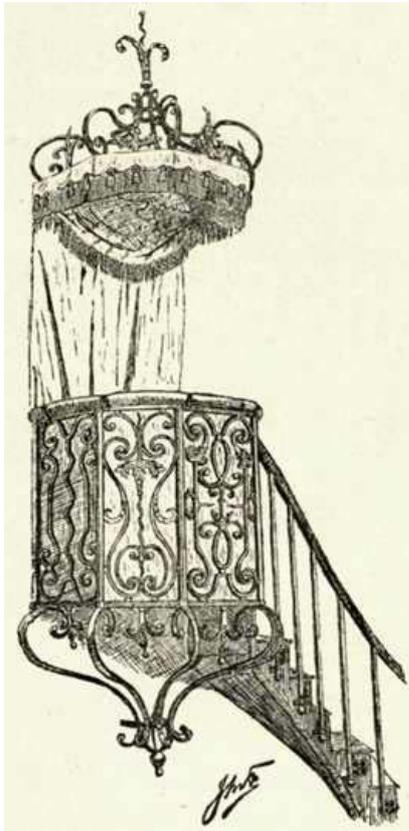


[XXVIII] M. *Biais* a également adressé, pour être communiqué à la Société, un dessin représentant la chaire de *Bonneville*, fait par *Eugène Sadoux*, en mai 1870, et qu'il avait déjà fait circuler avec d'autres oeuvres du même artiste.

La Chaire en Fer Forgé de *Bonneville*

J'ai l'honneur de présenter à la Société une photographie de la chaire de l'église de *Bonneville*, qui me paraît digne d'intérêt au double point de vue de la rareté et de la valeur artistique. Cette petite chaire, en effet, est entièrement en fer forgé, et s'il est certain qu'elle constitue un objet unique dans le département de la *Charente*, il n'est pas prouvé qu'on en puisse réunir pour toute la *France* beaucoup d'exemples analogues¹. En outre, elle est d'un dessin *Louis XVI* assez pur et très élégant, d'une exécution très soignée, et il est évident qu'on se trouve en présence du travail d'un grand atelier.

Chaire de l'église de *Bonneville*



Cet atelier était-il angoumois? L'absence presque complète de réminiscences du style précédent, exceptionnelle dans les oeuvres de nos artisans locaux, me porterait à penser que cette chaire vient plutôt d'un grand centre, tel que *Paris* ou *Bordeaux*. Il y avait cependant, à *Angoulême*, des ferronniers fort habiles, — tels que cette dynastie des *Lemaître* dont nous a jadis entretenus M. *Biais*, — qui ont laissé aux impostes de nombreuses maisons de la ville, aux rampes de maint escalier, comme celui de la salle des Concerts, des preuves édifiantes de leur maîtrise.

Peut-être la question pourra-t-elle être éclairée, un jour, car il apparaît comme assez probable que cette chaire a été donnée, aux approches de la Révolution, par un membre de la famille de *Massougnés*, qui possédait alors les deux fiefs principaux de la paroisse de *Bonneville*, *Les Fontaines* et *Logerie*; peut-être aussi cette libéralité était-elle due à la famille *Mesnard de Lamongerie* fixée depuis cent cinquante ans sur le territoire de la même paroisse. En l'un ou l'autre cas, il n'est pas impossible que des recherches faites dans les archives de ces deux familles permettent de retrouver les comptes de fourniture de ce meuble d'église.

Celui-ci est incomplet de son escalier, qui semble n'avoir jamais été livré, sans doute parce que la Révolution était survenue avant. L'escalier actuel est moderne et insignifiant. La chaire est tendue d'andrinople; une colombe argentée, figurant le *Saint-Esprit*, plane sous le dais de l'abat-voix, et il y a assez peu de temps, une main bien inspirée a repeint la chaire en deux tons, noir et or, suivant

les motifs, qui s'enlèvent très harmonieusement sur le fond rouge de la tenture et doivent probablement, à peu de chose près, être conformes à la décoration primitive.

M. *Garreau*, secrétaire de la mairie de *Bonneville*, a bien voulu relever les mesures de cette chaire, qui a 3.50m de hauteur totale, se décomposant ainsi: hauteur du soubassement, 0.75m; hauteur du dais jusqu'à l'extrême pointe, y compris les glands de fer forgé: 1.10m; hauteur de l'ambon, 0.90m. Celui-ci mesure 0.72m dans sa plus grande largeur, et de ses cinq faces, dont une est vide et sert d'accès à la chaire, deux seulement sont égales et ont 0.41m; les autres, qui sont les trois faces centrales, sont larges de 0.32m, 0.43m et 0.33m.

Je rappelle en passant que M. *Biais* possède un dessin de la même chaire exécuté par *Sadoux* en 1870 et, pour terminer, je me permets de souhaiter que ce rare et joli meuble de ferronnerie soit classé monument historique, ce qui me paraît d'autant plus facile qu'il est en très bon état et qu'il n'en résulterait aucune charge pour le budget des Beaux-Arts.

¹ Il existe une chaire en fer forgé, notamment, en l'église de *Carnac (Morbihan)*.